



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 22 JANVIER 2025
COMPTE RENDU ANALYTIQUE**

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt cinq, le 22 janvier à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 16 janvier 2025, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de la Maire, Mme Corinne OLLIVIER.

Secrétaire de séance : Toufik DRIF

ORDRE DU JOUR

N°	Libellé	Rapporteur
1	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par la Maire par délégation du Conseil municipal	La Maire
2	Assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 12 décembre 2024	La Maire
3	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif des eaux usées – Comptes de gestion de la régie de l'eau et de l'assainissement collectif à caractère industriels et commerciaux dressés par le Trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l'exercice 2024	Jill GAUCHER
4	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif des eaux usées – Service de l'eau potable - Compte administratif 2024	Jill GAUCHER
5	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif des eaux usées – Service de l'assainissement collectif - Compte administratif 2024	Jill GAUCHER
6	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif des eaux usées – Service de l'eau potable - Affectation des résultat de l'exercice 2024	Jill GAUCHER
7	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif des eaux usées – Service de l'assainissement collectif - Affectation des résultat de l'exercice 2024	Jill GAUCHER
8	Environnement - Enquête publique JACOBI – Avis de demande d'autorisation environnementale de la société JACOBI CARBONS FRANCE pour l'exploitation d'une unité de fabrication de charbon actif située sur la commune de Vierzon	Franck MICHOUX

N°	Libellé	Rapporteur
9	Culture – Attribution d’une subvention à l’association Festival du Film de Demain	Mélanie CHAUVET
10	Sports – Attribution de subvention de fonctionnement 2025 aux associations sportives percevant une subvention supérieure à 23 000 €	Wendelin KIM
11	Solidarité – Attribution d’une subvention exceptionnelle à la Fondation de France – Solidarité – Mayotte en soutien à la population de Mayotte	Fabien BERNAGOUT

DEL25/01 – ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La Maire

J'ai été amenée à prendre les décisions suivantes :

- DEC24/82 – Finances - Ville de Vierzon - Réalisation d'un Contrat de Prêt Transformation écologique d'un montant de 800 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la réhabilitation de l'école élémentaire Le Colombier à Vierzon,
- DEC24/83 – Finances - Réalisation de l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 1 000 000 € auprès la Banque Postale pour financer des besoins de trésorerie du budget principal de la Ville,
- DEC24/84 – Finances - Ville de Vierzon – Autorisation de réaménagement des contrats de prêt initialement contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- DEC24/85 – Mise à disposition de locaux communaux pour stocker des instruments de musique,
- DEC24/86 – Foncier – Terrain communal situé 7 rue de Jérusalem - Location temporaire d'une partie de la parcelle CS 0052 à Monsieur Serge DINKI, secrétaire général du Secours Populaire,
- DEC24/87 – Foncier – Domaine public situé impasse Craillo – Location temporaire d'une partie du domaine public près de l'école du Colombier à Madame Sabrina SMAIL, présidente association CLB,
- DEC24/88 – Service Financier - Ville de Vierzon - Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant de 300 000 € auprès de la Caisse d'Épargne Loire-Centre pour le financement des travaux d'investissement 2024,
- DEC25/01 – Direction Générale – Demande de subvention – Travaux accessibilité 2025 – bâtiments publics,
- DEC25/02 – Direction Générale – Demande de subvention – DSIL Rénovation thermique des équipements scolaires– École élémentaire Charot – 2 ème tranche avec accessibilité,
- DEC25/03 – Direction Générale – Demande de subvention – DSIL Action Cœur de ville -Extension du musée municipal,

et la liste des marchés.

DEL25/02– ASSEMBLÉES – APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 DÉCEMBRE 2024

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 12 décembre 2024.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Yann GODARD, Pascal LATESSA, Aurélien PERRINET, Mary-Claude GRISON.

6 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Frédéric DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Kevin JACQUET (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD).

3 absents : Frédéric BERNARD, Laurent DESNOUES, Ahmet KALKIN.

DEL25/03 –RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – COMPTES DE GESTION DE LA RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF À CARACTÈRE INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DRESSÉS PAR LE TRÉSORIER DE VIERZON VILLE ET CAMPAGNE POUR L'EXERCICE 2024

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les comptes de gestion de la régie de l'eau et de l'assainissement collectif à caractère industriel et commercial dressés par le trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l'exercice 2024.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Yann GODARD, Pascal LATESSA, Aurélien PERRINET, Mary-Claude GRISON.

6 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Frédéric DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Kevin JACQUET (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD).

3 absents : Frédéric BERNARD, Laurent DESNOUES, Ahmet KALKIN.

DEL25/04 –RÉGIE DE L’EAU ET DE L’ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – SERVICE DE L’EAU POTABLE – COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Conformément à l’article L.2121-14 du CGCT, Madame la maire quitte la séance pendant la présentation du compte administratif et ne participe pas au vote.

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2024 de la régie de l'eau et de l'assainissement, service de l'eau potable.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Yann GODARD, Pascal LATESSA, Aurélien PERRINET.

5 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Kévin JACQUET (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD).

1 abstention : Mary-Claude GRISON.

3 absents : Frédéric BERNARD, Laurent DESNOUES, Ahmet KALKIN.

DEL25/05 –RÉGIE DE L’EAU ET DE L’ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – SERVICE DE L’ASSAINISSEMENT COLLECTIF – COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Conformément à l’article L.2121-14 du CGCT, Madame la maire quitte la séance pendant la présentation du compte administratif et ne participe pas au vote.

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2024 de la régie de l'eau et de l'assainissement, service de l'assainissement collectif.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jili GAUCHER, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Yann GODARD, Pascaï LATESSA, Aurélien PERRINET.

5 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Kévin JACQUET (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD).

1 abstention : Mary-Claude GRISON.

3 absents : Frédéric BERNARD, Laurent DESNOUES, Ahmet KALKIN.

DEL25/06 –RÉGIE DE L’EAU ET DE L’ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – SERVICE DE L’EAU POTABLE – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L’EXERCICE 2024

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de laisser chaque résultat à sa section.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jili GAUCHER, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Yann GODARD, Pascaï LATESSA, Aurélien PERRINET.

5 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Kévin JACQUET (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD).

1 abstention : Mary-Claude GRISON.

3 absents : Frédéric BERNARD, Laurent DESNOUES, Ahmet KALKIN.

DEL25/07 –RÉGIE DE L’EAU ET DE L’ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – SERVICE DE L’ASSAINISSEMENT COLLECTIF – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L’EXERCICE 2024

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de laisser chaque résultat à sa section.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jil GAUCHER, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Yann GODARD, Pascal LATESSA, Aurélien PERRINET.

5 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Kévin JACQUET (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD).

1 abstention : Mary-Claude GRISON.

3 absents : Frédéric BERNARD, Laurent DESNOUES, Ahmet KALKIN.

DEL25/08 – ENVIRONNEMENT - ENQUÊTE JACOBI – CONSTRUCTION ET EXPLOITATION D'UNE UNITÉ DE FABRICATION DE CHARBON ACTIF

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'émettre un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale de la Société JACOBI CARBONS France sur la demande d'exploitation d'une unité de fabrication de charbon actif située sur la commune de Vierzon.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jil GAUCHER, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Yann GODARD, Pascal LATESSA, Aurélien PERRINET, Mary-Claude GRISON.

4 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Kévin JACQUET (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD).

1 abstention : Céline MILLÉRIOUX.

1 abstention par mandat : Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX).

3 absents : Frédéric BERNARD, Laurent DESNOUES, Ahmet KALKIN.

DEL25/09 – CULTURE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION FESTIVAL DU FILM DE DEMAIN

Rapporteur : Mélanie CHAUVET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention 75 000 € à l'association Festival du film de demain avec le paiement d'un acompte de 35 000 euros dès la signature de la convention. Le solde de 40 000 euros sera versé en mai 2025,
- d'approuver la convention passée entre la ville de Vierzon et l'association Festival du film de demain,
- d'autoriser le Maire ou l'adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention,
- d'imputer la dépense au budget annexe du théâtre Mac-Nab 2025 nature 6574.

ADOPTÉ PAR :

24 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jili GAUCHER, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX. Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Mary-Claude GRISON.

4 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Kévin JACQUET (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX). Nicolas SANSU, (donne pouvoir à Mme OLLIVIER),

3 abstention : Yann GODARD, Pascaï LATESSA, Aurélien PERRINET.

1 abstention par mandat : Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD).

3 absents : Frédéric BERNARD, Laurent DESNOUES, Ahmet KALKIN.

DEL25/10 – SPORTS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2025 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES PERCEVANT UNE SUBVENTION SUPÉRIEURE À 23 000 €

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer à l'association sportive « Eglantine Handball » dont la subvention de fonctionnement annuelle est supérieure à 23 000 €, faisant à ce titre l'objet d'une convention, le versement d'un premier acompte de 25 % de la subvention de fonctionnement 2025 en janvier 2025, un deuxième acompte de 25 % en avril 2025 et le solde en juin 2025,

- d'attribuer à l'association sportive « Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey » dont la subvention de fonctionnement annuelle est supérieure à 23 000 €, faisant à ce titre l'objet d'une convention, le versement d'un premier acompte de 25 % de la subvention de fonctionnement 2025 en janvier 2025, un deuxième acompte de 25 % en avril 2025 et le solde en juin 2025,

- d'attribuer à l'association sportive « Vierzon Football Club » dont la subvention de fonctionnement annuelle est supérieure à 23 000 €, faisant à ce titre l'objet d'une convention, le versement d'un premier acompte de 25 % de la subvention de fonctionnement 2025 en janvier 2025, un deuxième acompte de 25 % en avril 2025 et le solde en juin 2025,

- d'attribuer à l'association sportive « Sports Athlétiques Vierzonnais Rugby » dont la subvention de fonctionnement annuelle est supérieure à 23 000 €, faisant à ce titre l'objet d'une convention, le versement d'un premier acompte de 25 % de la subvention de fonctionnement 2025 en janvier 2025, un deuxième acompte de 25 % en avril 2025 et le solde en juin 2025,

soit la somme totale de **370 000 €** répartie comme suit :

	Bénéficiaires	Versement de 25 % de la subvention en janvier 2025	Versement de 25 % de la subvention en avril 2025	Versement du solde de la subvention en juin 2025	Total
Football	Vierzon Football Club	42 500 €	42 500 €	85 000 €	170 000 €
Roller Hockey	Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey	13 750 €	13 750 €	27 500 €	55 000 €
Handball	Eglantine Handball	13 750 €	13 750 €	27 500 €	55 000 €
Rugby	Sports Athlétiques Vierzonnais	22 500 €	22 500 €	45 000 €	90 000 €

- d'approuver les conventions passées entre la Ville et chacune des associations sportives « Vierzon Football Club », « Eglantine Handball », « Sports Athlétique Vierzonnais Rugby » et « Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey » percevant de la Ville pour l'année 2025, une subvention supérieure à 23 000 €,

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer les conventions et les actes y afférents établis entre la ville et lesdites associations,

- d'autoriser Madame la Maire à procéder au versement des subventions,

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts au budget primitif 2025, fonction 30, article 65748.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jil GAUCHER, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MOREVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Yann GODARD, Pasca LATESSA, Aurélien PERRINET, Mary-Claude GRISON.

5 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Kévin JACQUET (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD).

3 absents : Frédéric BERNARD, Laurent DESNOUES, Ahmet KALKIN.

DEL25/07 – SOLIDARITÉ – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA FONDATION DE FRANCE – SOLIDARITÉ – MAYOTTE EN SOUTIEN À LA POPULATION DE MAYOTTE

Rapporteur : Fabien BERNAGOUT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de témoigner notre solidarité à Mayotte en versant une subvention de 1 500 € à la Fondation de France – Solidarité – Mayotte,

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jili GAUCHER, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Yann GODARD, Pascaï LATESSA, Aurélien PERRINET, Mary-Claude GRISON.

5 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Kévin JACQUET (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD).

3 absents : Frédéric BERNARD, Laurent DESNOUES, Ahmet KALKIN.

Fait à VIERZON, le 23 janvier 2025,

La Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "CO", is written over the name "Corinne OLLIVIER".

Corinne OLLIVIER